

20 février 2023

Original: anglais

(23-1188) Page: 1/1

Comité des sauvegardes

NOTIFICATION AU TITRE DE L'ARTICLE 12:1 C) DE L'ACCORD SUR LES SAUVEGARDES DE LA DÉCISION DE

ÉTATS-UNIS

PROROGER UNE MESURE DE SAUVEGARDE

Gros lave-linge à usage domestique

Supplément

La communication ci-après, datée du 16 février 2023 et reçue à cette même date, est distribuée à la demande de la délégation des États-Unis.

Conformément à l'article 12:1 c) de l'Accord de l'OMC sur les sauvegardes (Accord sur les sauvegardes), les États-Unis notifient la suppression de leur mesure de sauvegarde visant les gros lave-linge à usage domestique.

1. Date à laquelle la mesure a cessé de s'appliquer

Conformément à la Proclamation présidentielle N°10133 (datée du 14 janvier 2021), qui a été notifiée dans le document G/SG/N/10/USA/8/Suppl.7 (daté du 22 janvier 2021), le Président a prorogé la mesure jusqu'au 7 février 2023. Par conséquent, la mesure est maintenant supprimée.

2. Désignation précise du produit en cause

Les produits visés par la mesure étaient les gros lave-linge à usage domestique, tels qu'ils sont indiqués dans la Proclamation présidentielle du 23 janvier 2018. La mesure et la Proclamation présidentielle ont toutes deux été notifiées dans le document G/SG/N/8/USA/10/Suppl.3-G/SG/N/10/USA/8-G/SG/N/11/USA/7 (daté du 26 janvier 2018). La mesure a ensuite été modifiée et notifiée dans les documents G/SG/N/8/USA/10/Suppl.4-G/SG/N/10/USA/8/Suppl.2-G/SG/N/11/USA/7/Suppl.1 (daté du 22 mai 2019), G/SG/N/8/USA/10/Suppl.4/Corr.1-G/SG/N/10/USA/8/Suppl.2/Corr.1-G/SG/N/11/USA/7/Suppl.1/Corr.1 (daté du 27 mai 2019), G/SG/N/8/USA/10/Suppl.5-G/SG/N/10/USA/8/Suppl.3-G/SG/N/11/USA/7/Suppl.2 (daté du 7 juin 2019), et G/SG/N/10/USA/8/Suppl.5 (daté du 22 octobre 2020).

3. Référence du document de l'OMC dans lequel figure la notification de la mesure initiale

Voir la réponse au point 2 plus haut.

4. Raison pour laquelle la mesure a cessé de s'appliquer

Nous sommes arrivés au terme de la durée de la mesure et la branche de production nationale n'a pas demandé de prorogation supplémentaire de la mesure.